

# BOOST

## APPEL À CANDIDATURES POUR DES RÉSIDENCES FINANCIÉES

Réponses avant le 10 mars 2026 pour la saison 26/27

### ✿ BOOST AU TRR DE VILLEJUIF

Le TRR est une scène conventionnée d'intérêt national qui déploie un projet d'accompagnement de créations.

La marraine de cette première édition est la metteuse en scène Anne Barbot.

**bOost** a vocation à consolider une équipe artistique autour de son projet de création, à lui donner de l'impulsion dans un contexte où le temps de montage d'une production ne cesse de s'allonger.

**bOost** c'est 4 ou 5 résidences financées et accompagnées par saison.

**bOost** offre deux opportunités :

- Montrer une étape de travail pour aider à monter la production.
- Mettre son projet à l'épreuve du plateau pour préciser ses choix artistiques.

### ◎ À QUI S'ADRESSE BOOST ?

#### À des artistes professionnel·les de théâtre

- Qui ont à leur actif au moins **une création** comme responsable artistique

- Préparant une création qui emploie **au minimum trois interprètes**

- Se situant au tout **début du travail de création**, sans programmation sur la saison en cours

- **Sans subvention de fonctionnement** qui permettrait la fidélisation d'un·e salarié·e administratif·ve

- Disposant d'une structure juridique

### ✿ EN QUOI CONSISTE BOOST ?

#### • Une semaine de travail au plateau

Résidence dans la salle Églantine (plateau 10x10) accompagnée par un régisseur polyvalent.

#### • Prise en charge financière de la résidence

Nombre de jours x salaire minimum de répétition x nombre de personnes plafonné à 7.

Le TRR peut salarier directement les personnes.

#### • Parcours d'accompagnement

4 ateliers réunissant l'ensemble des responsables des projets sélectionnés, animés par des personnes qualifiées : se repérer dans l'écosystème, convaincre des partenaires, avoir des bases administratives, encadrer une équipe.

#### • Présentation d'une étape de travail

Le dernier jour de la résidence avec l'aide du TRR pour communiquer auprès des programmateur·rice·s.

#### • Coproduction

Chaque année, l'un des projets en résidence sera choisi pour être coproduit et programmé au TRR lors d'une saison ultérieure.

### ● CALENDRIER ET MODALITÉS

#### • Candidater en ligne avant le 10 mars 2026

[TRR.FR](http://TRR.FR) / La Création / **bOost**

- Entretiens dossiers présélectionnés 24 ou 25 mars 2026
- Réponses la semaine du 6 avril 2026

#### Critères de sélection

Contemporanéité du propos et de la forme  
Pertinence du besoin dans le processus de création